

***Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure***

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance extraordinaire ce 18 juin 2026 à 19 h.

Sont présents :

Siège n° 1 : Joanne Ross
Siège n° 2 : Lida Francoeur
Siège n° 3 : Guy Dubois
Siège n° 4 : Tracy Major
Siège n° 6 : Élisabeth Thériault

Est absente :

Siège n° 5 : Cynthia Lachance

Tous conseillers et formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assiste également à la séance: Sonia Aspirot DG – Greffière trésorière et Jean Molloy; inspecteur en urbanisme.

083-2026

VOIRIE

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Tracy Major et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

DE mandater M. Robert Loisel pour l’exécution des travaux de réparation sur les rangs 3 (vers Hope et St-Godefroi), 4 et 5.

Adoptée

084 -2026

DOSSIER 1624-001

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Tracy Major et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

DE mandater Linda, Sonia et Jean afin de rencontrer le propriétaire pour régler le dossier en cours. Il leur est confié le mandat de lui proposer le nettoyage de son fossé et l'achat de deux ponceaux de 20 pieds.

Adoptée

085-2026

VENTE – TRACTEUR À GAZON

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’AUTORISER, après vérification, la vente de gré à gré du tracteur à gazon non fonctionnel (modèle 2010) à Monsieur Vernon Walker pour la somme de 100,00 \$. Le montant étant inférieur au seuil de 25 000 \$, cette transaction est dispensée d'un processus d'appel d'offres public.

Adoptée

086-2026

RÉPARATION – PARC

Il est proposé par Tracy Major, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’EMBAUCHER M. Clayton Courchesne afin d'effectuer des petites réparations au parc municipal qui ne sont pas assujetties au code de construction du Québec.

Adoptée

087-2026

CAMP DE JOUR

Il est proposé par Joanne Ross, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l’unanimité des conseillers présents,

D’AUTORISER la demande de camp de jour, à condition que la responsable présente une attestation d'assurance tel que recommandé par les assureurs de la Municipalité.

Adoptée

088-2026

LEVÉE D’ASSEMBLÉE

Il est proposé par la mairesse, Linda MacWhirter que la séance soit levée : 19 H 35.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter

Sonia Aspirot